

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

MAI 2026

DOSSIER

**NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE
& FINANCES COMMUNALES**

www.viriville.fr

RETOUR EN IMAGES



17 janvier

Madame le Maire Françoise Sempé-Buffet a présenté les conscrits 2006 aux très nombreux habitants présents à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.



6 février

Comme chaque année, "le retour des chars" du Comité des fêtes a donné lieu à un sympathique et joyeux rassemblement des bénévoles ayant participé à l'organisation de la fête de la Jeanne Sappey.



7 février

Pour le carnaval, un dragon géant ouvrait la marche suivi des enfants joliment costumés, une belle animation organisée par le Sou des écoles.



19 février

Dernier conseil municipal avant son renouvellement partiel prévu lors des prochaines élections de mars.



19 mars

Émouvante cérémonie de commémoration de l'armistice du 19 mars 1962 en présence des anciens combattants et des représentants de la FNACA.



25 avril

La Chapelle de Grolée était trop petite pour accueillir tous ceux venus assister au concert Convergence proposé par AIDA dans le cadre de sa tournée en Isère "Les allées chantent". Une magnifique rencontre musicale entre Orient et Occident.

sommaire

TRAVAUX 4

- Nouveau sentier d'accès vers le château
- Pour des trottoirs plus sûrs
- Campagne de dératisation

VIE LOCALE 5-6

- Pas si drôle le protoxyde d'azote
- Date à retenir : dimanche 5 juillet
- Forum des associations
- Un barnum pour les associations
- À la découverte de l'histoire du village

ENVIRONNEMENT 7-8

- Les faux-amis du printemps
Le moustique tigre
La chenille processionnaire
L'ambrosie

Dossier 9-11

- La nouvelle équipe municipale
- Les finances communales

CULTURE & LOISIRS 12-13

- Concert à la chapelle de Grolée
- Ninon Vallin, une cantatrice star
- Sauvegarde de notre patrimoine historique
- Spectacle "Ballon"

VIE ASSOCIATIVE 14-15

- Le club de la Joie de vivre
- Le Comité des fêtes
- Le Sou des écoles
- Formafoot
- Viritrail

AGENDA / VIE PRATIQUE 16

mot du maire



Françoise Sempé

Chères Virivilloises, chers Virivillois,

C'est avec beaucoup d'émotion, de fierté et de gratitude que je m'adresse à vous dans cette nouvelle édition de nos Brèves.

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée en me reconduisant dans mon mandat de maire. Cette confiance m'honore et m'engage.

Avec l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, nous poursuivrons notre action avec sérieux, proximité et détermination au service de notre commune et de tous ses habitants.

Les prochains mois seront importants pour Viriville. Dans un contexte économique qui reste exigeant pour les collectivités, nous avons fait le choix d'un budget communal 2026 placé sous le signe de la prudence et de la responsabilité. Notre priorité sera de préserver l'équilibre financier de la commune tout en maintenant la qualité des services, en soutenant nos associations, nos écoles et la vie locale.

Nous continuerons également à préparer l'avenir, avec des projets tournés vers la jeunesse, la sécurité, le sport et la valorisation de notre patrimoine.

Mais la vie d'une commune, ce sont aussi des moments de partage, de convivialité et de fête. L'été qui s'annonce sera, je l'espère, riche en rencontres et en animations. Je pense notamment à notre traditionnelle Jeanne Sappey, rendez-vous incontournable de la vie virivilloise, qui rassemble chaque année habitants, familles, bénévoles et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive.

Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour faire vivre notre village : les élus, les agents communaux, les associations, les bénévoles et tous les habitants qui participent, chacun à leur manière, au dynamisme de Viriville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture et un très bel été.

Que ce brin de muguet vous apporte du bonheur !



Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15

www.viriville.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Françoise Sempé

RÉDACTION : commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : mairie, associations, G. Eymond (DL), Adobe Stock, freepix, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : www.thierry-lemaitre.com

IMPRESSION : Prim® by Rochat

Imprimé avec encre PURE® d'origine 100% naturelle

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

NOUVEAU SENTIER D'ACCÈS VERS LE CHÂTEAU

Début avril, l'entreprise Ageron a réalisé les travaux de déforestation et débroussaillage qui vont permettre de créer un chemin d'accès vers les ruines du château. Ce futur chemin, tracé depuis le bas du chemin des Fontaines suivra une pente douce à travers le coteau, sur une parcelle encore en cours d'acquisition par la Commune afin de permettre la circulation des véhicules nécessaires aux interventions sur le site. D'autre part, les services techniques municipaux sont récemment intervenus pour nettoyer et débroussailler un terrain situé du côté de la place Céline. Cette parcelle, désormais propriété communale, présente un intérêt particulier puisqu'elle abrite certains vestiges du château. Rappelons toutefois que les abords du château demeurent à ce jour dangereux et font l'objet d'un arrêté de mise en péril. Encore un peu de patience car les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années...



POUR DES TROTTOIRS PLUS SÛRS



Afin de sécuriser les cheminements piétons et de limiter le passage des deux-roues motorisés, la Commune a procédé à l'installation d'une barrière sélective d'accès sur le trottoir entre le city-stade et la salle "La Pérouse". Ce dispositif interdit l'accès aux véhicules motorisés tout en permettant le passage des personnes à mobilité réduite (PMR), notamment les fauteuils roulants, conformément à la réglementation en vigueur. Il contribue ainsi à protéger efficacement les espaces publics et les usagers les plus vulnérables.

Rappel de la réglementation sur les trottinettes :

Conformément au Code de la route,

les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), dont les trottinettes électriques, sont soumis à des règles :

- circulation interdite sur les trottoirs,
- circulation autorisée sur routes limitées à 50 km/h et sur pistes cyclables hors agglomération,
- âge minimum : 14 ans,
- interdiction d'être à plusieurs sur l'engin,
- assurance responsabilité civile obligatoire,
- casque vivement recommandé.

Ces mesures ont pour objectif de garantir un partage apaisé de l'espace public et d'assurer la sécurité de tous. Merci à chacun de respecter ces aménagements et la réglementation en vigueur.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La commune a engagé depuis début mai une campagne de dératisation dans le centre-bourg. Des dispositifs sécurisés (boîtes fermées) ont été installés afin de traiter efficacement la présence de rongeurs tout en garantissant la sécurité des habitants, des enfants et des animaux domestiques.

Nous vous remercions de ne pas manipuler ces équipements et de faire preuve de vigilance à proximité.

Cette intervention vise à préserver l'hygiène et la salubrité de l'espace public.





CAPITAINE CHRISTOPHE MARESCHAL

Depuis le 1^{er} août 2025, le commandement du camp de Chambaran a été confié au capitaine Christophe Mareschal, 53 ans. Incorporé depuis 1995 au 27^e bataillon de chasseurs alpins, il a depuis rempli de nombreuses missions en France et à l'étranger, avant d'être muté à Varcès en tant qu'officier de tir et conseiller du colonel. Sa nouvelle mission dans les Chambaran : la préparation opérationnelle des unités, la préservation de la biodiversité du camp compatible avec les activités d'instruction et d'entraînement des militaires séjournant sur le camp. Nous lui souhaitons la bienvenue à Virville !

MEILLEURE APPRENTIE DE FRANCE

Melynda Girier, actuellement apprentie coiffeuse au salon Hair Libre de la place des Buttes, vient d'être récompensée d'une médaille d'or au concours départemental des meilleurs apprentis de France pour sa réalisation de coupe artistique. Elle a également remporté la médaille d'argent régionale. Félicitations !



Bonbonnes de protoxyde d'azote dans la rue, à Grenoble

© Radio France - Cédric Hermel

PAS SI DRÔLE LE PROTOXYDE D'AZOTE

La Préfecture de l'Isère interdit la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote sous quelque forme que ce soit (cartouches, ballons, bouteilles...) à des fins détournées, sur l'ensemble des voies et espaces publics du département. Il est également interdit de jeter ou d'abandonner dans l'espace public des cartouches ou tout autre récipient sous pression ayant contenu du gaz protoxyde d'azote.

DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Le protoxyde d'azote, souvent détourné de son usage initial, présente des risques graves pour la santé, notamment chez les jeunes : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlures dues au froid du gaz expulsé, risque de chute et désorientation. "En cas d'utilisation régulière et à forte dose, il peut atteindre la moelle épinière, provoquer des carences et des troubles psychiques".

DATE À RETENIR : DIMANCHE 5 JUILLET



Comme chaque année, Anim'Virville organise pour la commune un déjeuner "Petite friture" dans la cour de l'école au tarif de 22 euros. Les bénéfices de cet événement festif permettent de financer le repas de Noël offert à nos aînés. Pensez à réserver au 06 88 08 10 48, auprès du café Breymand (place des Buttes) ou à l'accueil mairie : 04 74 54 03 15.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une nouvelle commission municipale en charge de la vie associative souhaite organiser, en début d'année scolaire, un forum des associations virivilloises.

Cet événement se tiendra le **samedi 5 septembre, de 9h à 12h30**, dans la salle du Pont neuf ou sur la place de la Mairie.

Organisé en parallèle du marché hebdomadaire du samedi, qui contribue largement à la vitalité et à la convivialité de notre village, ce forum sera l'occasion de mieux faire connaître les activités et les initiatives de chaque association. Il pourra également favoriser les échanges entre les différentes équipes de bénévoles présentes, les équipements communaux dédiés aux loisirs — telles que la bibliothèque et la ludothèque — ainsi que les services municipaux.

Les représentants de chaque association sont vivement conviés à une réunion de présentation qui se tiendra le **4 juin à 19h** dans la salle des associations



Source : réalisé avec IA

de l'uZine. Lors de cette rencontre, les élus municipaux organisateurs présenteront leur projet, afin d'échanger sur les modalités d'organisation et de recueillir les propositions de chacun. La participation de tous est essentielle pour faire de ce forum un succès collectif et renforcer le dynamisme de

notre tissu associatif.

Une invitation a été adressée à chaque association recensée sur la commune. Toutefois, si vous ne la recevez pas, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

UN BARNUM POUR LES ASSOCIATIONS



Aux petites communes qui en ont fait la demande, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a offert un barnum pour soutenir la vie associative. Ce barnum de 3x3 mètres aux couleurs de la Région sera prêté par la Mairie à toutes les associations locales pour des manifestations ponctuelles (fêtes, stands, animations...). Une demande de prêt devra être déposée auprès du secrétariat de mairie 15 jours avant l'événement. Après accord du maire, le prêt se fera contre le dépôt d'une caution de 200 €. Il sera bien évidemment demandé de prendre soin de ce matériel, assurer un montage et un démontage sécurisés, respecter les règles de sécurité et s'assurer des bonnes conditions météorologiques. Un contrôle de l'état du barnum sera réalisé au moment de la restitution.

À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DU VILLAGE

Anne Leman, animatrice Habitat Daupinois, est chargée, entre autres, de proposer des activités aux résidents seniors des Jardins de la Pérouse, telles que la peinture, la cuisine, la rédaction d'un journal, l'activité physique adaptée, etc. Dans le cadre des sorties programmées, les résidents ont pu visiter la chapelle de Grolée et admirer les travaux de restauration qui y ont été réalisés. La visite s'est poursuivie dans les ruelles à la recherche des vestiges des remparts du vieux bourg castral.





LES FAUX-AMIS DU PRINTEMPS

Le retour des beaux jours signe également le retour d'espèces invasives qui, même lorsqu'on est un ami de la nature et des animaux, doivent faire l'objet de toute notre attention et demandent un traitement tout particulier. La lutte contre l'invasion de ces espèces ne se fera que grâce à la collaboration de chacun, qui donne sa force et son efficacité au collectif.

LE MOUSTIQUE TIGRE



FICHE D'IDENTITÉ

Il est rayé noir et blanc.
Il mesure au maximum 5 mm, soit la taille d'une fourmi (il est plus petit qu'une pièce de un centime !).
Il est très discret : on ne l'entend pas voler !
Il vit dans un rayon de 150 m de son lieu de naissance.

Une femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs.
Elle privilégie pour cela de petites quantités d'eau : l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire !
Dans certaines conditions, le moustique tigre peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika.

COMMENT AGIR

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

Rangeons ou vidons les contenants où l'eau peut s'accumuler : coupelle, seau, arrosoir, brouette, jouet d'enfant, gamelle pour animaux, terrasse sur plots, pied de parasol...

Après la pluie, vérifions le bon écoulement des eaux. Couvrons les réservoirs d'eau.

Entretienons nos piscines et nos pompes de relevage.

Parlons-en à nos voisins et à nos proches pour renforcer l'efficacité des actions individuelles.



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

FICHE D'IDENTITÉ

Parmi les amis des animaux, nous en connaissons beaucoup qui apprécient les papillons, mais bien peu qui trouvent sympathique le *Thaumetopoea pityocampa*. C'est en effet ce joli papillon de nuit qui est le malheureux père (et fils) de la chenille processionnaire.

Durant l'été, les papillons de la chenille processionnaire pondent leurs œufs en rangées parallèles, par paquets de 150 à 220, sur les rameaux ou les aiguilles de pins, de sapins et de cèdres ou encore sur le chêne. Nommées ainsi d'après leur mode de déplacement en file indienne, les chenilles se nourrissent des aiguilles de ces arbres, pouvant provoquer leur affaiblissement.

La période la plus critique correspond à la descente des chenilles en procession pour s'enfouir dans le sol, généralement de janvier à mars/avril. Durant cette phase, les contacts sont plus fréquents et les risques accrus (irritations, réactions allergiques, atteintes graves chez les animaux).



COMMENT AGIR

Depuis le 16 janvier dernier, un arrêté préfectoral encadre la lutte contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Selon cet arrêté, le bénéficiaire de l'usage (locataire, exploitant, gestionnaire, ayant-droit ou occupant à quelque titre que ce soit) est tenu de mettre en œuvre les mesures appropriées pour limiter la prolifération et prévenir les

risques. Chacun a donc la charge du traitement ou de la destruction des nids qui se trouvent sur son terrain.

Par ailleurs, les observations de présence de chenilles processionnaires sont à renseigner sur la plateforme de signalement :

signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr

L'AMBROISIE



FICHE D'IDENTITÉ

L'ambrosie est considérée comme plante invasive. Elle se trouve dans le top cinq des pollens allergisants en France, car elle contient des protéines très allergisantes. Il suffit de quelques grains pour déclencher des symptômes : éternuements, conjonctivite, asthme, fatigue... Vers fin juillet/début août et jusque fin septembre : pas de doute, c'est l'ambrosie, car à cette période

de l'année, il n'y a pas d'autres pollens allergisants.

Même si vous n'avez jamais présenté les symptômes, sachez qu'ils peuvent apparaître chez n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale - a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée. En région rhônalpine, 10% de la population est déjà touchée.

La lutte contre l'ambrosie est donc un

devoir pour chacun, quel que soit le milieu où on la trouve. Elle nécessite une mobilisation au plus près du terrain, de tous les acteurs, y compris du grand public.

COMMENT AGIR

L'arracher soi-même : après vous être assuré qu'il s'agit bien d'un plant d'ambrosie, vous pouvez l'arracher - avant la période des pollens, c'est-à-dire avant qu'il ne soit en fleur - et laisser le plant sur place après arrachage. Il est recommandé de porter des gants afin de ne pas irriter les mains.

Ou signaler sa présence : s'il ne vous est pas possible de l'arracher vous-même ou bien si vous détectez beaucoup de plants en-dehors de chez vous, utilisez la plateforme **signalement-ambrosie.atlasante.fr**, disponible également sur application mobile (géolocalisation sur place). Les signalements déclarés sur la plateforme sont transmis automatiquement au maire et à son référent communal, pour vérification et suivi de la destruction.

Info + : 0 972 376 888

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À l'issue des élections du 15 mars dernier, la liste unique "Virville, racines et avenir" a été largement approuvée. Mme Françoise Sempé-Buffet, maire sortante, a ainsi été reconduite dans ses fonctions. La nouvelle équipe municipale, renouvelée à plus de la moitié de ses membres, s'est depuis installée au sein du conseil, pleinement mobilisée et déterminée à œuvrer collectivement au service de la commune et de l'ensemble de ses habitants.



Mme le Maire
Françoise SEMPÉ-BUFFET
68 ans, retraitée



Frédéric DELÈGUE,
54 ans, sapeur-pompier
*Administration, finances,
travaux, urbanisme,
environnement, sport, sécurité*



Maryline BOURDAT
31 ans, entrepreneur dans
l'événementiel
*Vie scolaire, jeunesse, sport,
sécurité, et communication*



Jean-Marie CHENAVAS
79 ans, retraité
*Cadre de vie, environnement,
vie associative, gestion des
salles, fêtes et cérémonies*



Brigitte BARET
74 ans, retraitée
*Communication, culture et
patrimoine, commerce et
artisanat, vie associative, fêtes
et cérémonies, protection
animale*



Patrice TOURNIER
66 ans, retraité



Lucia CLAES
70 ans, retraitée



Luigi PENSATO
59 ans, chef de chantier



Sandrine GAUCHET
55 ans, technicienne qualité



Patrice MALJOURNAL
49 ans, commercial



Sylvie RENEVIER
62 ans, employée de banque



Jérôme GAUCHET
48 ans, technico-commercial



Manon MEARY
31 ans, directrice d'accueil
de loisirs



Grégory MARIE
42 ans, agent de maîtrise



Sandrine JOUANEN
62 ans, VRP



Patrick NAYROLLES
70 ans, retraité



Valérie FOURNEL
56 ans, secrétaire



Sébastien CHOPIN
35 ans, sapeur-pompier



Nicole CEILLES
56 ans, enseignante

Suppléants :
Cédric BERRUYER
48 ans, agriculteur

**Sabrina
GUINAUDEAU**
52 ans, ouvrière

LES FINANCES COMMUNALES

Réalisé par IA



LES ORIENTATIONS DU BUDGET COMMUNAL 2026

2026 sera l'année de la maîtrise des dépenses et de la préparation de l'avenir. Le rapport d'orientation budgétaire pour 2026 traduit une ligne claire : maintenir une gestion prudente et responsable de nos finances communales. Dans un contexte encore marqué par l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières et des dépenses de fonctionnement, notre priorité sera de préserver l'équilibre budgétaire de la commune. Nous continuerons à assurer pleinement les services essentiels à la population, tout en veillant à maîtriser les dépenses et à préserver notre capacité financière.

ANNÉE DE CONSOLIDATION

2026 sera donc avant tout une année de consolidation. Cette gestion rigoureuse nous permettra de préparer l'avenir dans de bonnes conditions. Les grands projets d'investissement seront ainsi véritablement engagés dès 2027, avec l'ambition de poursuivre le développement de notre commune tout en garantissant sa stabilité financière. **Notre volonté est simple : avancer avec sérieux, sans compromettre l'avenir, afin de pouvoir investir demain de manière ambitieuse et durable au service de tous.**

► Parmi les projets que nous souhaitons préparer pour les années à venir, une attention particulière sera portée à **la jeunesse**. Notre commune doit pouvoir offrir aux jeunes des espaces et des activités adaptés à leurs attentes, favorisant à la fois le sport, les rencontres et la convivialité. C'est dans cet esprit qu'est envisagée la création d'un petit complexe sportif, conçu de manière raisonnable et adaptée aux capacités financières de la commune. Cet équipement devra permettre de répondre aux besoins des jeunes et des associations, tout en restant cohérent avec notre volonté de gestion prudente. ► **La sécurité** restera également une priorité forte. Une réflexion sera engagée sur l'entrée du village, route de Châtenay, depuis le garage Flacher jusqu'aux halles, afin de revoir les aménagements existants et de mieux limiter la vitesse des véhicules. L'objectif

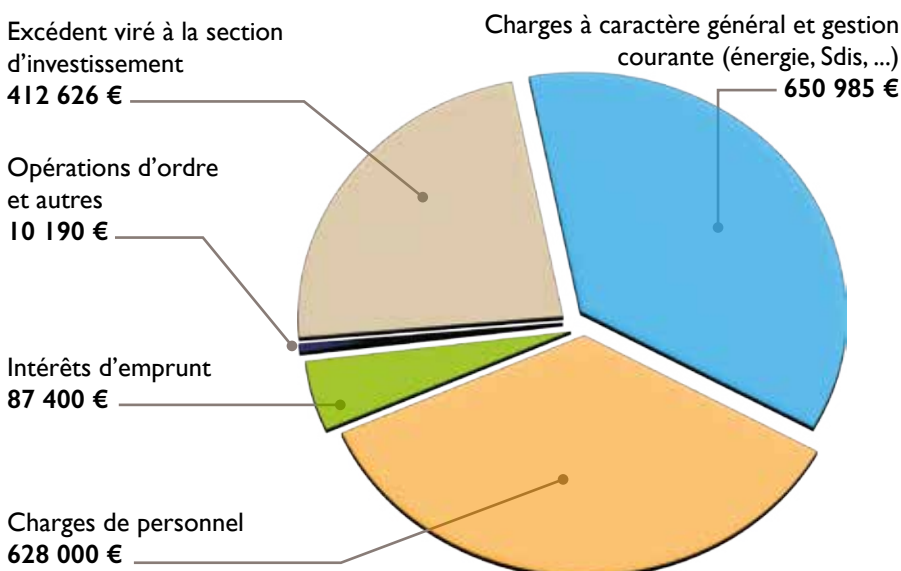
Le 16 avril, le conseil municipal a validé par un vote à l'unanimité les comptes financiers de 2025. Les recettes de la section de fonctionnement ont permis de dégager un excédent de 455 529 euros, qui sera inscrit en recettes dans le budget d'investissement 2026. Pour 2026, Madame le Maire nous présente les orientations budgétaires.

LES COMPTES FINANCIERS 2025

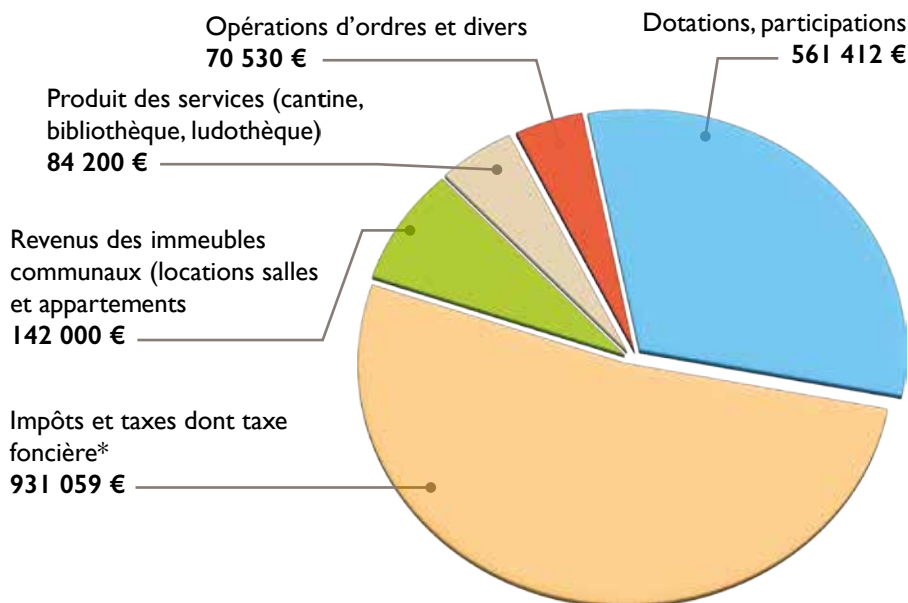
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 300 860	1 756 389
INVESTISSEMENT	1 311 513	640 165

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Ce budget s'équilibre à 1 789 201 €. L'excédent de la section de fonctionnement permet de dégager un montant de 412 626 € qui constitue une part d'autofinancement pour les investissements des projets communaux.



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026



* Dans un souci de ne pas impacter le pouvoir d'achat des habitants, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux communaux (TFB, TFNB, et THRS) au-delà de 1% en 2026.

est d'améliorer la sécurité de tous, qu'il s'agisse des riverains, des piétons, des cyclistes ou des automobilistes, tout en renforçant la qualité de vie dans ce secteur important de la commune. D'autres études sont en cours.

► La mise en valeur de notre patrimoine constituera également un axe important de notre action. Notre commune possède une histoire, des paysages et des sites remarquables qu'il nous appartient de préserver et de transmettre.

Nous souhaitons notamment entreprendre la restauration des ruines du château de Grolée, afin de sécuriser et de valoriser ce lieu emblématique de notre territoire. Ce projet pourrait s'accompagner de la création d'un circuit de promenade d'agrément, permettant aux habitants comme aux visiteurs de découvrir ce site dans un cadre agréable et accessible.

Notre patrimoine est une richesse. Il participe à l'identité de notre commune, à son attractivité et à la qualité de vie de ses habitants. Le préserver, le mettre en valeur et le faire vivre, c'est aussi investir dans l'avenir de notre territoire.

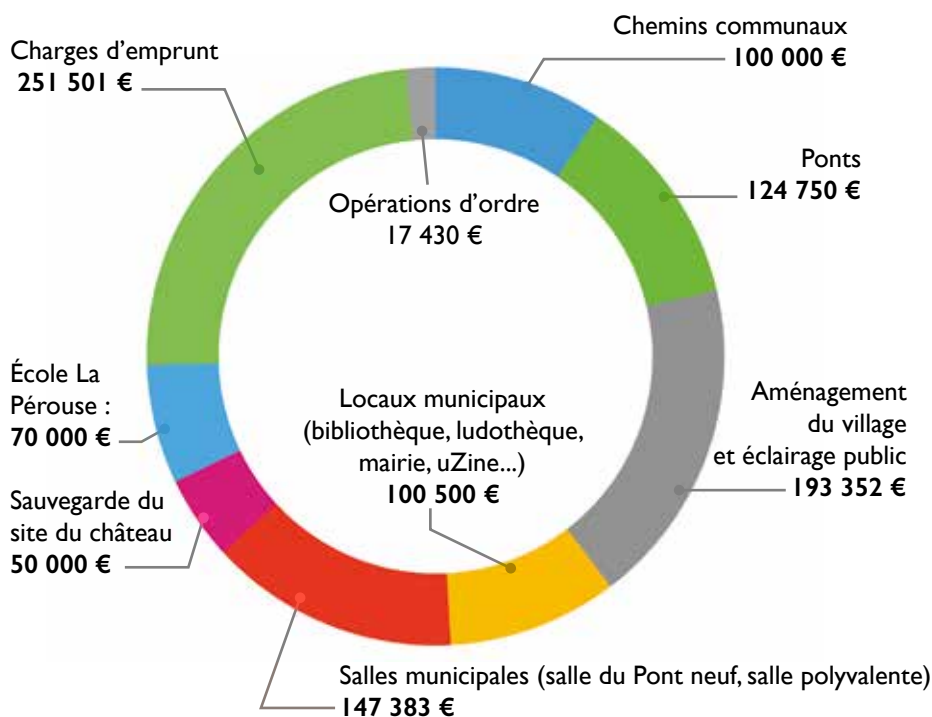
► Conformément à nos engagements de campagne, la santé pour tous demeure une priorité, spécialement en milieu rural où les besoins sont constants. La commune poursuivra le développement de l'offre de soins, en lien avec les acteurs locaux et étudiera la mise en place d'une mutuelle afin de garantir un meilleur accès aux soins pour chacun.

À travers ces orientations, nous faisons le choix d'une commune qui avance avec sérieux, prudence et ambition. Préserver nos finances, soutenir la jeunesse, améliorer la sécurité, l'offre de soins et valoriser notre patrimoine sont autant d'actions qui traduisent notre vision pour les années à venir.

Plus que jamais, nous voulons construire un avenir solide sans oublier ce qui fait l'identité et la force de notre village.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous poursuivons les actions indispensables en matière d'entretien et d'aménagement de notre patrimoine communal, de sécurité, de voirie, de soutien aux écoles, aux associations et à la vie locale tout en restant attentifs à la qualité du service public rendu à chacun. Ce budget est prévu à hauteur de 1 551 258 €.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Déficit cumulé des années antérieures : 496 342 €

Les recettes qui nous permettent de financer nos opérations d'investissement sont constituées de subventions sur les opérations (374 512 €), de diverses dotations (351 500 €), de différentes opérations de cession et d'ordre (425 246 €) ainsi que de l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice (455 529 €).

CONCERTS À LA CHAPELLE DE GROLÉE

Après avoir accueilli, le 25 avril dernier, le concert "Convergence" proposé par l'association AIDA qui a reçu un succès magnifique, nous nous apprêtons à recevoir deux autres concerts.

"RÊVERIES"

Le samedi 23 mai à 18h30, le Duo Odun, composé de deux jeunes musiciennes de Haute-Savoie, Angélique Sanfourche à la harpe et Katiane Hubert au violon, interprétera un programme intitulé "Rêveries", constitué de musiques de compositeurs, époques et styles variés ; une évasion rêveuse à la touche romantique. Les grands compositeurs français du XIX^e et XX^e siècle tels que Camille Saint-Saëns, Claude Debussy ou Gabriel Fauré rencontrent leurs homologues plus récents : Dimitri Soudoplatoff, un jeune compositeur français contemporain, Ennio Morricone compositeur de musique de film ou encore Elvis Presley.

Le Duo Odun est né d'une belle rencontre artistique et humaine. Toutes deux partagent une envie de transmission et un goût pour l'enseignement. L'alliance de la harpe et du violon permet d'entendre des musiques plus ou moins connues d'une manière originale. Leur répertoire voyage à travers les époques et les styles : des standards de jazz à la musique classique, en passant par des musiques du monde



ou des musiques de films, le répertoire abordé est égal à nos sentiments, varié et rythmé.

Entrée 10 €. Billets en vente auprès des Offices de tourisme "Terre de Berlioz" de la Côte-Saint-André et Saint-Étienne-de-St-Geoirs (QR code) ou sur place. Réservations par téléphone au 06 82 72 62 45

"LA MUSE NINON VALLIN"

Notre association "Autour du château de Grolée", qui organise les événements et les visites de la chapelle, a noué cette année un partenariat avec l'association Ninon Vallin, le chant du monde.

Le samedi 4 juillet, à 18h30, nous accueillerons le duo Chrysalis (piano et violoncelle) qui vous proposera "La muse Ninon Vallin", un voyage musical à travers les œuvres de Hahn, Fauré, Debussy, Massenet, Nin (4 chants d'Espagne) et Piazzolla. Le concert sera ponctué de lectures de textes de Victor Hugo ainsi que d'extraits de la biographie de Ninon Vallin, pour une immersion artistique et poétique complète.

Entrée : 12 €, réservation recommandée.



NINON VALLIN, (1886-1961) UNE CANTATRICE STAR

Cette anti-diva, originaire de la région lyonnaise qui n'a jamais veillé à sa postérité a été une des plus grandes parmi les cantatrices, un demi-siècle durant. Les plus grands compositeurs ont écrit pour elle et elle reste une référence pour les mélomanes. Elle a connu ses plus beaux triomphes dans les halles les plus prestigieuses et aux côtés d'interprètes aussi fameux que Caruso ou Édith Piaf et s'est produite devant les rois et les chefs d'État du monde entier. Elle est pourtant restée fidèle à ses terres natales où elle est revenue vivre et enseigner après guerre.

Viriville a eu l'honneur d'accueillir cette célèbre chanteuse lyrique pendant les années de guerre (sans doute 1942). Un grand gala avait été organisé pour la recevoir dans les locaux de l'ancienne usine de tissage Girodon (actuellement l'Uzine). À l'époque, Ninon Vallin venait de temps en temps à Viriville chez sa nièce Mme Thivin.

(Extrait de "Viriville" de M-L Brochier)

Château de Grolée

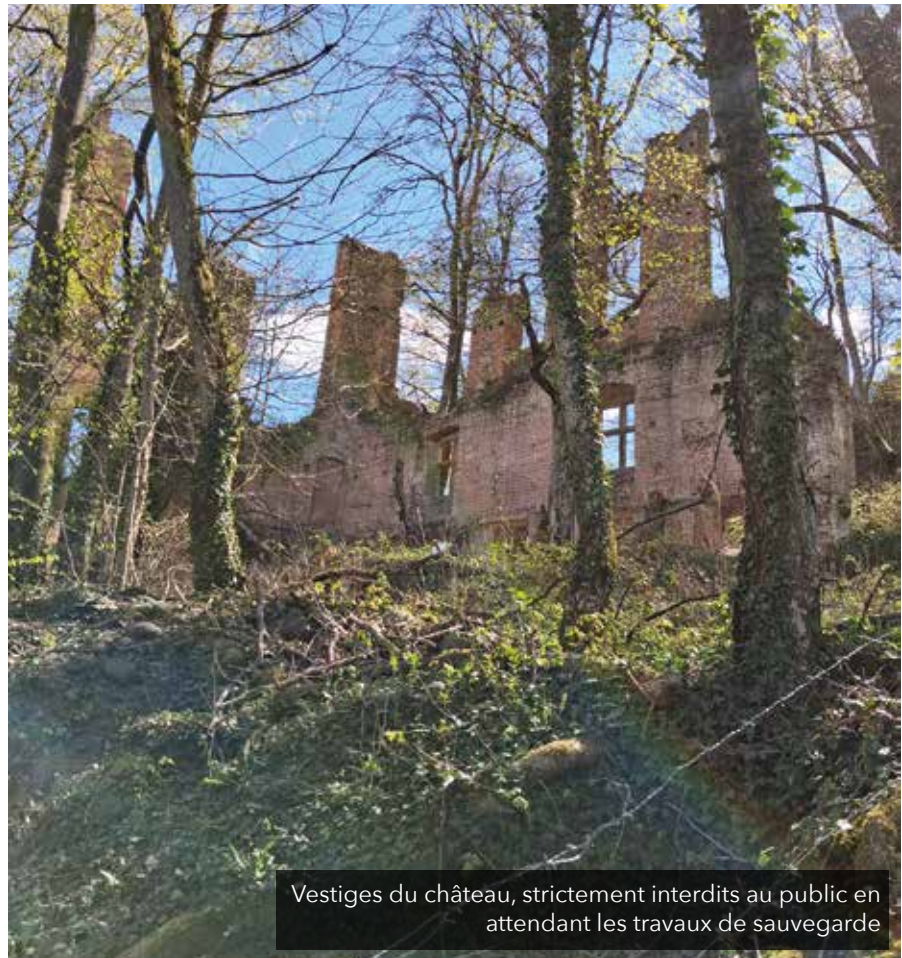
SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE

Le site de Grolée, qui regroupe les vestiges des anciennes murailles de la place forte médiévale, les ruines du château, la chapelle du XV^e siècle ainsi que les murs du vieux bourg castral, constitue un ensemble patrimonial majeur de l'histoire de notre commune.

Si la chapelle a désormais été entièrement restaurée — à l'exception de quelques tableaux nécessitant encore une intervention — la priorité se porte aujourd'hui sur la sauvegarde du château fortement fragilisé. Face à cet état de dégradation avancé, une étude complète a été réalisée par l'architecte du patrimoine Pierrick de Vaujany, désormais en charge du suivi de l'opération. Cette expertise a permis de définir précisément les travaux de stabilisation nécessaires ainsi que d'établir une estimation financière, étape indispensable pour solliciter les financements auprès des partenaires institutionnels (Département, Fondation du patrimoine, etc.). Le sentier aménagé (cf. page Travaux), permettra à terme l'accès des visiteurs au site, valorisé en "espace d'agrément public".

Ce chantier de sauvegarde s'inscrit dans la durée et devrait s'étaler sur plusieurs années.

Ainsi, au fil des études et des interventions engagées, c'est tout un pan de



Vestiges du château, strictement interdits au public en attendant les travaux de sauvegarde

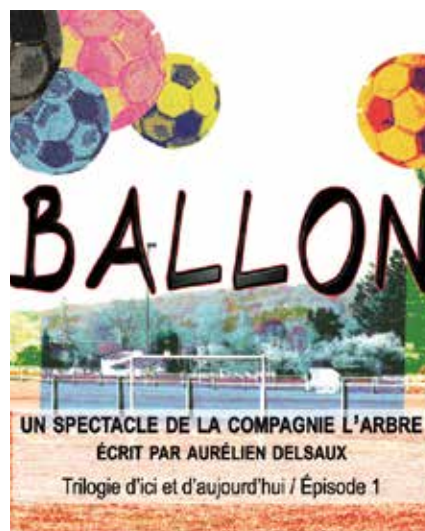
l'histoire locale qui se trouve progressivement révélé et préservé. Entre mise en sécurité, sauvegarde du patrimoine et ouverture progressive au public, la commune poursuit un projet ambitieux,

tourné à la fois vers la mémoire du passé et la valorisation durable de ce site emblématique pour les générations futures.

SPECTACLE "BALLON"

Nous accueillons la Compagnie théâtrale L'arbre les 29, 30 et 31 mai à Virville pour son spectacle intitulé "Ballon", écrit par Aurélien Delsaux. Première partie de la "Trilogie d'ici et d'aujourd'hui" autour du thème du football, ce spectacle et les suivants seront présentés ultérieurement dans d'autres communes de notre territoire Bièvre Isère.

Depuis 2007, la Cie l'Arbre s'est enracinée dans la campagne dauphinoise, en menant des expérimentations à la croisée des genres et à la rencontre de tous les publics. Son ambition : faire vivre l'héritage des Lumières et contribuer à la renaissance de l'espace



culturel euro-méditerranéen.

Des répétitions en public et des ateliers gratuits, les ateliers Chœur (Contribuer hautement à l'œuvre unique d'une représentation), ouverts aux habitants de 12 à "112" ans, ont donné la possibilité durant tout le mois de mai de s'approcher du travail de création et d'y participer.

Si la météo est clémente, nous nous retrouverons au stade de foot ou en cas de pluie dans la salle du Pont neuf.

Nous vous attendons nombreux les 29, 30 mai à 20h30 et le 31 mai à 17h30.

Entrées : 20, 15, 10, 0 € au choix

Plus d'infos : <https://l-arbre.fr>



CLUB LA JOIE DE VIVRE

Le club La Joie de Vivre a renouvelé son bureau lors de son assemblée générale du 26 février 2026. Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont proposées aux adhérents : marche le lundi, tarot le mardi soir, marche douce et peinture le mercredi après-midi, coinche et jeux le jeudi après-midi au local L'uZine, danse le jeudi soir, yoga, ainsi que la pétanque durant l'été.

Pour 2026, un séjour en Auvergne est programmé du 28 juin au 4 juillet au tarif de 770 €, avec encore quelques places disponibles. Ce voyage permettra de découvrir le cœur de l'Auvergne depuis un hébergement situé à 1050 m d'altitude, face au Puy de Sancy, avec la visite de villages typiques, lacs et monts d'Auvergne, l'usine Michelin, le musée de la mine, les thermes du Mont-Dore et la maison du fromage à Saint-Nectaire.

De gauche à droite: Gérard EYMOND coprésident, Anny Cuzin vice- présidente, Daniel Laurencin Trésorier, Catherine Cormod secrétaire, Josiane Drevet secrétaire adjointe, Martine Durantont trésorière adjointe, Michel Ageron coprésident

Une sortie à la journée à Grenoble aura également lieu le 21 juillet, avec montée à la Bastille en "bulles" et déjeuner au restaurant Le Per'Gras, dans la limite de 60 participants pour 85€.

Pour tous renseignements concernant les voyages, contacter Gérard Eymond au 06 86 53 24 64 ou par mail à eymond.gerard@wanadoo.fr.

Pour les informations relatives au club : lajoiedevivre38980@gmail.com.

LE COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'assemblée générale, deux bénévoles Marie-Laure et Laurent Seymat ont quitté l'équipe mais cinq sont venus nous rejoindre : Manon, Cassy, Alicia, Valérie et Aurélien

Le bureau :

Présidente : Martine Benassi.

Vice Président : Sébastien Drevet.

Secrétaire : Valérie Brochier

Vice Secrétaire : Gaëlle Combalot.

Trésorière : Karine Bolongeat.

Vice Trésorière : Sandrine Jaquemet.

CALENDRIER

- Le 19 juin 2026, les feux de la Saint-Jean se tiendront place du Monument, accompagnés d'un feu d'artifice communal. Les conscrits proposeront sur place une offre de restauration à partir de 19h30.
- Du 22 au 26 août notre célèbre fête de la Jeanne Sappey ! Pour ceux qui



Carnaval à Saint-Pierre-de-Chandieu

veulent nous aider à confectionner des chars vous pouvez nous joindre au 07 45 17 14 90 ou au Comité : comite.viriville@gmail.com. Nous remercions toutes les personnes

qui donnent de leur temps pour nous aider lors des manifestations. La Fête c'est la vie ! Contact : 07 45 17 14 90

FORMAFOOT BIÈVRE VALLOIRE

Tout d'abord, nous tenions à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes à notre loto au mois de Janvier et qui ont fait de cette journée, une réussite !

Alors que la saison 2025-2026 touche bientôt à sa fin, le club se tourne déjà vers l'avenir avec la préparation de la prochaine saison. Des séances portes ouvertes seront bientôt proposées afin de permettre à tous, petits et grands de découvrir ou redécouvrir le foot et de rejoindre le club (cf. affiche ci-contre). Enfin, nous aurons le plaisir d'organiser le 21 Juin la 2^e édition du tournoi intergénérationnel Roland Thibaud. Un moment convivial et ouvert à tous, que nous espérons cette année encore partager nombreux. À vos agendas !!



SOU DES ÉCOLES

Petit retour sur nos derniers événements :

Le loto : le succès était au rendez-vous, avec plus de 2 500 cartons vendus, dans une ambiance conviviale et dynamique. Vente de tartiflette & carnaval : avec 180 parts servies, l'événement a rencontré un franc succès. Les enfants étaient au rendez-vous, remplis de joie et de sourires, et l'ambiance chaleureuse a largement contribué à faire de cette journée un moment festif.

Votre présence, votre bonne humeur et votre implication ont joué un rôle essentiel dans la réussite de ces manifestations. Un grand merci à toutes et à tous pour votre aide et votre précieux soutien !

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 29 mai pour la soirée gourmande !

VIRITRAIL

Rendez-vous le dimanche 27 septembre pour notre troisième édition du ViriTrail.

- 2 parcours de trail, 12 et 25 km, 350 et 650 m de dénivelé positif
- un parcours rando 12 km

Nouveauté cette année : un parcours vétathlon non chronométré à faire en famille, entre amis ou en solo avec 12 km de trail et 25 km de VTT.

Buvette et restauration sur place.

On vous attend nombreux pour participer à cet événement de sports et de loisirs au cœur du village.



AGENDA

Mai

Samedi 23

Concert Duo Odun. Musiques romantiques ; harpe et violon. Chapelle de Grolée 18h30. Entrée 10 €

Dimanche 24

Amicale Boule. Coupe Repiton. 13h30 au Clos Perroud

Vendredi 29

Soirée gourmande du Sou des écoles. 19h, salle polyvalente

Vend. 29 Sam. 30 Dimanche 31

Spectacle théâtral "**Ballon**" par la Cie L'Arbre. 20h30 au stade ou salle du Pont neuf, 17h30 le dimanche. Entrées au choix : 20,15,10 ou 0 €

Juin

Dimanche 14

Amicale Boule, Coupe Gusta. 13h30 au Clos Perroud

Mardi 16

Marché des 4 saisons

Vendredi 19

Fête de la Saint Jean. Feu d'artifice, bal et barbecue



Samedi 20

Journée Portes ouvertes au Camp de Chambaran
Kermesse du Sou des écoles

Juillet

Samedi 4

Concert "La muse Ninon Vallin" par le duo Chrysalis. Piano et violoncelle. Chapelle de Grolée, 18h30. Entrée 12 € et 10 €

Dimanche 5

Repas Petite friture. Cour de l'école La Pérouse

Dimanche 12

Foire aux livres, vinyles et brocante. Place de l'église. Petite restauration sur place

Dimanche 19

Amicale Boule. Coupe Roger Perroud. 13h30 au Clos Perroud

Août

Jeudi 6

Amicale Boule. Boules en bois et cloutées. 13h30 au Clos Perroud

Du 22 au 26

Fête de la Jeanne Sappey

Lundi 24 et mardi 25

Amicale Boule. Concours de Vogue. 13h30 au Clos Perroud

Jeudi 27

Pétanque des conscrits

Septembre

Samedi 5

Forum des associations. Salle du Pont neuf ou place de la mairie. 9h-12h30

Dimanche 6

Amicale Boule. Coupe des frères Deville. 13h30 au Clos Perroud

Dimanche 13

Foire aux livres et vinyles

Mardi 15

Marché des 4 saisons

Samedi 20 et dimanche 21

Journées du patrimoine. Salle du Pont neuf 14h-18h et Conférence Ninon Vallin

Dimanche 27

Viritrail.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Accueil du public : lundi 8h30-13h et 14h-17h, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Permanence du maire sur RDV

mairie@viriville.fr

Téléphone : 04 74 54 03 15

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 26 57 92 70

Agence postale communale 04 74 31 07 65

De mardi à samedi 8h30-11h30

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Ordures ménagères : 04 74 20 86 73

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange dommages aux réseaux :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie Saint-Marcellin 04 76 64 09 98

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30 et mardi 10h30-16h30

France Services : 04 74 20 31 57

À La Côte Saint André ou les lundis semaines

impaires sans RDV à Viriville

- Conciliateur de justice sur RDV

- CPAM : RDV visio

- CARSAT (aide sociale) : sur RDV au 3646

- Pôle Emploi : 3949

Assistance Juridique 04 76 93 51 46

Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Stérilisation de chat : 04 74 54 03 15

Aide démarches numériques : 04 74 54 03 15

SERVICES D'URGENCE

Police 17-Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de garde 3915

Enfant en danger 119

NUISANCES

• L'utilisation des engins de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Le brûlage de tout déchet est interdit !

Déchèterie de Viriville : 06 30 57 83 97

Lundi : 9h-12h et 14h-16h

Mardi : 14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi : 14h-17h

www.viriville.fr

